

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 11 (1931)

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles : partie française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chiffres, faits et nouvelles

PARTIE FRANÇAISE

Recouvrements budgétaires.

Au 30 septembre 1931, c'est-à-dire à la fin du sixième mois de l'exercice 1931-32, l'état des recouvrements budgétaires opérés pour le compte de l'Etat a été le suivant :

Par rapport aux évaluations (impôts indirects, monopoles, domaine), plus-value de 262 millions 400.000 francs (soit + 312.120.000 francs pour les contributions indirectes et monopoles, mais — 49.720.000 francs pour le domaine).

Par rapport aux produits des 6 premiers mois de l'exercice 1930-31, il y a diminution de 511 millions 547.100 francs (soit — 368.249.800 francs pour les contributions directes, — 119.347.000 fr. pour les indirectes et les monopoles, — 23.950.300 pour le domaine).

Dans le tableau officiel du rendement des ressources normales et permanentes, on remarque que, d'un exercice à l'autre, sur la période avril-septembre, le produit des *taxes de consommation proprement dites* a augmenté de 768 millions 1/2 de francs, grâce à un accroissement de 1.187 millions 1/2 dans le produit des douanes, en raison du relèvement des tarifs, notamment sur les produits alimentaires. Au contraire, il y a diminution de 603 millions, dans le produit des taxes directes sur le revenu, de 556 millions 1/2 dans celui des taxes sur la fortune (dont 51 millions pour l'impôt des *opérations de bourse*), de 82 millions sur les taxes somptuaires. Mais l'administration des finances fait remarquer que ces comparaisons sont influencées par diverses causes, notamment les dégrèvements effectués l'an passé et la variation des prix d'une année à l'autre.

Recettes de la caisse d'amortissement.

Dans les neuf premiers mois de l'année 1931, la Caisse d'amortissement — dont l'année financière continue à coïncider avec l'année civile — a encaissé 5.309.488.980 francs, soit 213.222.887 francs de moins que pendant la période correspondante de 1930. Il y a diminution de 157 millions 200.377 francs dans le produit de la taxe à la première mutation et de 125.211.002 francs dans le produit des droits de succession, mais augmentation de 69.188.492 francs dans le produit du monopole des tabacs dont le total s'est élevé à 3.341.752.180 francs (recettes brutes).

La taxe complémentaire et exceptionnelle sur la première mutation est un impôt nouveau créé

au mois d'août 1926. Le taux en était d'abord de 7 % ; il a été ramené, par la loi du 31 juillet 1929, à 5 %, puis par la loi du 16 avril 1930, à 3 %. Le produit en doit être affecté, de même que celui des droits de succession, qui ont eux aussi subi certaines réductions, à l'amortissement de la Dette publique. Quant aux recettes brutes du monopole des tabacs, dont certains prix ont été récemment relevés, elles sont applicables, après déduction des dépenses du monopole (achats et personnel) d'abord au service des bons de la Défense nationale et des titres qui les ont partiellement remplacés, puis à l'amortissement.

Produit des impôts

sur le chiffre d'affaire.

Pour les six premiers mois de l'exercice budgétaire 1931-1932 (c'est-à-dire d'avril à septembre 1931) on constate par rapport à la période correspondante de l'exercice 1930-1931, une diminution de plus d'un demi-milliard dans le rendement d'ensemble des diverses taxes sur le chiffre d'affaires, à savoir : Taxe sur le chiffre d'affaires proprement dite, taxe sur les thés et cafés, taxe à l'extraction des charbons, sur l'abatage des viandes, à la production sur les sucre, sur les raisins importés, sur les vins et cidres).

Le tableau ci-dessous indique, en millions de francs, le rendement de l'ensemble de ces impôts pour chacun des six premiers mois des exercices 1930-31 et 1931-32 (ajouter cinq zéros).

	1930	1931	Différence en 1931
Avril	846.9	698.2	— 148.7
Mai	813.3	659.7	— 153.6
Juin	685.9	603.6	— 82.4
Juillet	813.3	734.0	— 79.3
Août	701.1	664.2	— 36.9
Septembre	634.2	579.8	— 54.4
TOTAUX	4.494.7	3.939.4	— 5.553

Il convient de remarquer que cette comparaison n'est pas rigoureusement exacte. Du fait de la suppression de la taxe sur les engrâis, les chiffres de 1930 ont bénéficié d'un élément de recettes qui fait défaut à ceux de 1931.

Indices des prix de détail.

A Paris, l'indice mensuel pondéré des prix de détail qui ressortait à 595 pour août 1931, est descendu à 588 fin septembre et 571 fin octobre.

Le tableau ci-dessous donne pour chaque mois, depuis janvier 1929, l'indice caractérisant les prix de détail pratiqués à Paris pour 13 denrées choisies parmi les produits de première nécessité (pain, viande, lard, beurre, œufs, lait, fromage, pommes de terre, haricots, sucre, huile, pétrole, alcool à brûler) :

	1929	1930	1931
Janvier	599	609	649
Février.	602	598	650
Mars	607	591	647
Avril.	615	586	641
Mai	626	590	634
Juin.	624	593	632
Juillet.	606	601	615
Août.	606	626	595
Septembre.	602	637	588
Octobre.	612	637	571
Novembre.	618	647	—
Décembre.	614	649	—

L'indice-or pondéré des prix de détail à Paris ressortait à 121 en août 1931; 119 en septembre et 116 en octobre.

Pour la France entière, l'indice-or pondéré des prix de détail s'est établi comme suit pour les trois premiers trimestres de 1931 :

Premier trimestre	131
Deuxième trimestre	128
Troisième trimestre	124

Indices des prix de gros.

L'indice général non pondéré des prix de gros, indice établi sur 45 articles, qui ressortait à 455 fin août 1931 est descendu à 437, fin septembre et 423 fin octobre (base 100 en juillet 1914).

L'indice général pondéré des prix de gros, établi sur 125 articles, ressortait à 488 fin août 1931, à 473 fin septembre et à 457 fin octobre (base 100 en 1913).

L'indice pondéré des prix de gros, basé sur le prix des treize articles de ménage qui se vend au calcul de l'indice des prix de détail, ressortait à Paris, comme moyenne du mois d'août à 583, du mois de septembre à 559 et du mois d'octobre à 541.

L'indice-or des prix de gros pour la France entière était de 92 fin août, 89 fin septembre et 86 fin octobre 1931.

Cout de la vie à Paris.

Les indices arrêtés par la commission régionale chargée, à Paris, d'évaluer trimestriellement le coût de la vie, sont calculés comme on sait, sur la base 100 en 1914. Ils représentent le mouvement de la dépense d'une famille ouvrière de quatre personnes.

Le tableau ci-dessous donne les indices du coût de la vie établis pour Paris pour chaque trimestre des années 1928 à 1931.

Trimestres :	1928	1929	1930	1931
I	507	547	565	590
II	519	556	572	589
III	519	555	592	565
IV	531	565	597	—

L'activité financière.

Le tableau ci-après donne le montant des émissions publiques de valeurs mobilières, annoncées en France pendant chaque mois, de janvier 1930 à septembre 1931 inclusivement, ainsi que la comparaison avec les moyennes mensuelles des cinq dernières années et de 1913, et le taux moyen des obligations émises, net d'impôts :

Moyenne mensuelle	Sociétés anciennes		Sociétés nouvelles	Taux moyen des oblig.
	Actions	Oblig.	Actions	
—	—	—	(Millions de francs)	—
1913.....	47	96	76	220
1926.....	193	160	48	400
1927.....	279	281	59	619
1928.....	457	298	89	844
1929.....	614	567	85	1.266
1930.....	313	1.753	52	2.118

1930

Janvier	234	1.027	52	1.313	5
Février	383	2.790	88	3.261	4,75
Mars.	364	1.914	76	2.534	4,85
Avril.	203	614	55	872	4,85
Mai.	488	697	25	1.210	4,60
Juin.	718	1.835	48	2.601	4,60
Juillet.	319	625	36	980	4,65
Août.	136	735	17	888	4,55
Septembre. . .	185	1.118	48	1.351	4,65
Novembre. . .	138	953	43	1.134	4,80
Octobre.	387	3.142	121	3.650	4,35
Décembre.	210	2.088	13	2.311	4,50

1931

Janvier	58	374	52	484	4,95
Février.	153	4.013	62	4.288	4,10
Mars.	105	1.130	69	1.304	4,55
Avril.	157	984	22	1.163	4,60
Mai.	206	1.226	25	1.457	4,68
Juin.	331	1.193	95	1.619	4,60
Juillet.	132	853	17	1.002	4,60
Août.	35	303	13	351	4,85
Septembre. . .	153	168	20	345	5,00

Les assurances et le fisc.

Voici, d'après le *Moniteur des Assurances*, le montant des impôts payés à l'Etat par les Compagnies anonymes françaises d'assurances contre l'incendie.

En 1925	Fr.	208.873.610
— 1926		254.509.980
— 1927		293.436.614
— 1928		314.582.570
— 1929		337.181.206
— 1930		366.065.088